



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Autres domaines	Sources de données	Documents



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Liens vers d'autres fiches

- ▶ Fiche 5 « Structurer le diagnostic »
- ▶ Fiche 4 « Identifier les modalités d'évaluation »

A quel moment de la démarche ?

- ▶ *Au moment du lancement de l'état des lieux.*

Pourquoi ?

- **Le développement durable est à la croisée de nombreux thèmes** et il n'est pas toujours facile de savoir par où commencer !
- Selon les thématiques, **il existe ou trop de sources, ou pas assez** : pas facile de savoir sur quelles données s'appuyer !

Quelle méthode ?

- **Choisir les thématiques qui vont orienter la recherche de données** de l'état des lieux. En effet, il est plus aisé de rechercher des données à partir d'un questionnaire thématique qui permettra de cibler à l'amont les mots-clés du champ d'analyse et les acteurs potentiellement producteurs de données.
Appuyez-vous sur la liste des **16 domaines définis dans le cadre de référence** qui ont été sélectionnés pour couvrir le plus largement possible les champs d'action pour les territoires. La présente fiche vous propose un tableau de synthèse des sources de données mobilisables pour l'état des lieux structuré autour de ces 16 domaines (voir plus loin).
- **Sélectionner les sources à mobiliser et récolter les données**
 - Dresser la liste exhaustive de toutes les études existantes portant sur votre territoire (soit dans le cadre de vos compétences -PLU (Plan local d'urbanisme), PADD (Projet d'aménagement et de développement durable), PLH (Programme local de l'habitat), etc., et de celles de vos partenaires -EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), syndicats, Conseil général, Conseil régional, État, etc.). Dans tous les cas, éviter de se lancer dans des études déjà menées par ailleurs !
 - Prendre connaissance des sources mobilisables par thématiques (se reporter au tableau p 3). Penser en premier lieu, à consulter les observatoires locaux mis en place par les communes, EPCI ou Conseils Généraux.



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

- Si vous ne trouvez toujours pas d'information, procéder selon les étapes suivantes :
 - **Se renseigner auprès des services et agents de votre collectivité** qui dans le cadre de leurs activités ont probablement connaissance et accès à des données spécifiques.
 - Demander aux élus de vous diriger **vers des acteurs et des organisations** dont ils auraient connaissance via leurs réseaux et **qui pourraient vous aider dans votre recherche d'informations**.
 - Si malgré cela vous ne trouvez toujours rien, le signaler dans votre état des lieux, cela peut être un indicateur intéressant du niveau de prise en charge de la thématique par les acteurs locaux.
- **Rassembler le maximum d'éléments sur chacune des 16 thématiques** afin de commencer à établir une vision globale de votre territoire. Ce n'est qu'après avoir réuni des informations sur tous les sujets que l'on sera en mesure de n'en retenir que quelques-uns !

Effectuer un tri dans les données récoltées au regard de leur pertinence

Rechercher l'équilibre entre :

- **la synthèse** : retenir les données les plus importantes, en les classant en deux rubriques « points forts - atouts » et « marges de progrès - faiblesses ». Il s'agit d'anticiper sur la phase d'analyse et de rédaction du diagnostic partagé (voir la fiche « structurer le diagnostic »).
- **l'exhaustivité** : repérer des données plus pointues qui pourront par la suite être exploitées de manière fine lors de la définition du plan d'action par exemple. La constitution d'un stock de données vous permet d'anticiper sur la suite de la démarche et représente un gain de temps non négligeable !

Et dans la pratique ?

Qu'est-ce qu'une « bonne » donnée ?

- **une donnée dont la source est indiquée** (la source documentaire ou le nom et la fonction de la personne interviewée).
- **une donnée la plus actuelle possible**. Si seules des données un peu datées étaient disponibles, préciser la date de la source, à prendre ceci en compte dans son interprétation.
- **une donnée mise en perspective dans le temps** pour essayer de dessiner une tendance : tant dans le passé (donnée rétrospective) que dans l'avenir (prospective).
- **une donnée comparée** : aux moyennes départementales, régionales et nationales ou à d'autres territoires de tailles et caractéristiques comparables.



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Domaines du cadre de référence	Sources de données thématiques	Documents de référence
Déplacements, transports et infrastructures <u>« Territoire »</u> : part modale des types de transport, déplacements domicile-travail <u>« Politique »</u> : offres de transports en commun, modes de transport alternatifs et doux <u>« Interne »</u> : système de co-voiturage, modes déplacement des agents	Observatoire régional des transports : www.observatoire-transports-bretagne.fr	<i>Plan de déplacement urbain (PDU) / Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)</i> <i>Schéma Vélo</i> <i>Plan de déplacement d'entreprise/ d'administration</i> <i>SRCAE, SCoT, PLU...</i> <i>Schéma régional multi-modal des déplacements et des transports (Région)</i>
Conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles <u>« Territoire »</u> : patrimoine naturel et paysager, qualité de l'eau <u>« Politique »</u> : gestion des espaces naturels, eau potable, gestion des déchets <u>« Interne »</u> : entretien des espaces verts, économies d'eau	Observatoire régional de la biodiversité : www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr Observatoire régional de l'eau : www.observatoire-eau-bretagne.fr Observatoire régional des déchets : www.observatoire-dechets-bretagne.fr DREAL Bretagne : (rubrique nature-paysages-eau-biodiversité) www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr Agence de l'Eau Loire-Bretagne : www.eau-loire-bretagne.fr Conseils Généraux : http://cotesdarmor.fr www.ille-et-vilaine.fr www.cg29.fr www.morbihan.fr Bretagne Environnement : www.bretagne-environnement.org	<i>Schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) / Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne (Agence de l'Eau)</i> <i>Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PDEDMA) - (Conseil Général)</i> <i>SCoT, PLU</i> <i>Profil environnemental régional / par pays (DREAL)</i>
Énergie <u>« Territoire »</u> : consommations et économies d'énergie, émission de gaz à effet de serre, changement climatique <u>« Politique »</u> : développement des énergies renouvelables, précarité énergétique, maîtrise de la demande en énergie <u>« Interne »</u> : gestion de consommations d'énergie, utilisation d'énergies renouvelables	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : www.ademe.fr DREAL Bretagne : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (rubrique climat-air-énergie-construction) Conseil Régional : www.bretagne.fr Agence locale de l'énergie (si elle existe), Point info Energie Observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre : www.observatoire-energie-ges-bretagne.fr	<i>Pacte électrique breton (Préfecture de région et Conseil régional)</i> <i>Plan Climat Énergie Territorial</i> <i>Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE, à venir 2013, Conseil Régional et DREAL)</i>



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Domaines du cadre de référence	Sources de données thématiques	Documents de référence
<p>Emploi</p> <p>« <i>Territoire</i> » : types d'emploi, niveau de qualification, chômage, formation</p> <p>« <i>Politique</i> » : aide à la création d'emplois, mesures d'insertion</p> <p>« <i>Interne</i> » : ressources humaines</p>	<p>INSEE « Données locales » : www.statistiques-locales.insee.fr/</p> <p>Observatoire régional de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes handicapées : www.handipole.org</p> <p>Maison de l'emploi si elle existe</p>	<p><i>Dispositifs locaux d'aide à l'emploi et à la formation professionnelle</i></p>
<p>Agriculture et gestion des forêts</p> <p>« <i>Territoire</i> » : surface agricole utile, boisements, modes de culture, labellisation des exploitations (agriculture biologique, forêts gérées durablement...)</p> <p>« <i>Politique</i> » : préservation des espaces, protection des haies bocagères, mesures agro-environnementales, soutien à l'agriculture durable</p> <p>« <i>interne</i> » : aide à la constitution d'AMAP, paniers bio</p>	<p>Direction régionale de l'alimentation et de l'agriculture :</p> <p>http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr (rubrique informations statistiques)</p> <p>Chambres d'agricultures, portail régional : www.synagri.com (rubriques Les chambres d'agriculture de Bretagne)</p> <p>Observatoire régional de la production biologique : www.agrobio-bretagne.org</p>	<p><i>Projet agricole et agro-alimentaire régional (DRAAF)</i></p> <p><i>Charte départementale Agriculture et Urbanisme</i></p> <p><i>Plan local agricole</i></p>
<p>Urbanisme, habitat et logement</p> <p>« <i>Territoire</i> » : parc de logement, type d'habitat (individuel, collectif, résidences secondaires...), formes urbaines, densité, foncier, construction</p> <p>« <i>Politique</i> » : logement social, étalement urbain, rénovation urbaine, amélioration énergétique, rénovation thermique, architecture</p> <p>« <i>interne</i> » : bâtiments publics, qualité des zones d'activités</p>	<p>DREAL : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (rubriques statistiques logement et aménagement durable - urbanisme)</p> <p>Agence d'urbanisme</p> <p>Établissement Public Foncier : http://foncierdebretagne.fr</p> <p>Directions Départementales des Territoires www.finistere.developpement-durable.gouv.fr www.morbihan.equipement-agriculture.gouv.fr</p> <p>Cellule Économique de Bretagne (filiale de la construction) : www.cellule-eco-bretagne.asso.fr</p>	<p><i>Plan local d'urbanisme (PLU)</i></p> <p><i>Schéma de cohérence territoriale (SCoT)</i></p> <p><i>Plan local de l'habitat (PLH)</i></p> <p><i>Plan départemental de l'habitat (PDH)</i></p> <p><i>Plan d'action départemental pour le logement de personnes défavorisées (PDALPD)</i></p> <p><i>Schéma départemental des gens du voyage</i></p> <p><i>Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)</i></p>



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Le tableau suivant vous permettra d'aborder l'état des lieux avec un certain nombre d'atouts, à vous de le compléter et de l'adapter à vos besoins.

Domaines du cadre de référence	Sources de données thématiques	Documents de référence
<p>Intitulé du domaine</p> <p>Pour chacun des 3 volets du diagnostic (du territoire, des politiques et des pratiques internes), un certain nombre de mots-clés vous sont proposés afin de vous orienter dans votre recherche de données.</p>	<p>Structures produisant et/ou diffusant des données relatives au domaine étudié</p> <p>Lorsque c'est possible, un lien vers un site d'information internet est fourni (uniquement pour structures à vocation départementale, régionale ou nationale).</p>	<p>Documents susceptibles de vous fournir des données relatives au domaine étudié.</p> <p>Certains documents n'existent pas sur tous les territoires, et sont donc indiqués en italique. Leur existence est à vérifier.</p> <p>Les autres documents dont l'existence est assurée ne sont pas indiqués en italique et leur producteur est alors spécifié.</p>
<p>Solidarité et coopération décentralisée</p> <p>« <i>Territoire</i> » : logements sociaux, revenus, aides sociales, précarité, accès aux services</p> <p>« <i>Politique</i> » : coopération décentralisée, inter/infra territoriale, soutien à des associations locales</p> <p>« <i>Interne</i> » : emplois aidés, clauses d'insertion sociales, aides au développement</p>	<p>INSEE « Données locales » : www.insee.fr</p> <p>ANRU : www.anru.fr</p> <p>SIG du Comité Interministériel des Villes : http://sig.ville.gouv.fr/</p> <p>Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)</p>	<p><i>Convention ANRU</i></p> <p><i>Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)</i></p> <p><i>Rapport d'activité des CCAS</i></p>
<p>Santé</p> <p>« <i>Territoire</i> » : professionnels et établissements de santé, pôles et maisons de santé, accès aux soins, qualité de l'air et de l'eau, nuisances sonores</p> <p>« <i>Politique</i> » : aides à l'installation des professionnels de santé</p> <p>« <i>Interne</i> » : congés maladie, accidents de travail, santé et sécurité au travail</p>	<p>Observatoire Régional de Santé : http://orsbretagne.typepad.fr</p> <p>Agence Régionale de Santé : www.ars.bretagne.sante.fr</p> <p>Air Breizh, surveillance de la qualité de l'air en Bretagne : http://www.airbreizh.asso.fr/</p>	<p><i>Plan local de Santé</i></p> <p><i>Plan Climat Énergie Territorial</i></p> <p>Plan régional Santé Environnement 2011-2015 (ARS)</p> <p><i>Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE, à venir 2013, Conseil Régional et DREAL)</i></p>



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Domaines du cadre de référence	Sources de données thématiques	Documents de référence
<p>Sécurité : risques naturels et technologiques</p> <p>« <i>Territoire</i> » : aléas, vulnérabilité, pollution, installations classées</p> <p>« <i>Politique</i> » : prévention, sensibilisation, gestion de crise, maîtrise de l'aménagement et de l'urbanisation</p> <p>« <i>Interne</i> » : culture du risque, sensibilisation</p>	<p>Portail national de la prévention des risques majeurs : www.prim.net</p> <p>DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (rubrique prévention des pollutions et des risques)</p> <p>Préfectures de Département : www.cotes-darmor.pref.gouv.fr/ www.finistere.pref.gouv.fr/ www.bretagne.pref.gouv.fr/ www.morbihan.pref.gouv.fr/</p>	<p><i>Plan Communal (ou intercommunal) de Sauvegarde (PCS)</i></p> <p><i>Plans de Prévention des Risques : Inondation (PPRI), Technologiques (PPRT), Incendies de Forêt, Séisme, Mouvement de terrain (PPRGA)</i></p> <p>Dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM), Préfecture de Département</p>
<p>Sécurité et prévention des incivilités</p> <p>« <i>Territoire</i> » : insécurité, victimes, exclusion, accès à la justice</p> <p>« <i>Politique</i> » : police municipale, médiateurs</p> <p>« <i>Interne</i> » : égalité des chances</p>	<p>Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance</p> <p>Police municipale</p>	<p><i>Diagnostic du Conseil Local de sécurité et de prévention de la délinquance</i></p>
<p>Accès à la connaissance</p> <p>« <i>Territoire</i> » : scolarisation, formation tout au long de la vie, maisons des jeunes et de la culture, couverture numérique</p> <p>« <i>Politique</i> » : diffusion de l'information locale, concertation, jumelage</p> <p>« <i>Interne</i> » : formations internes, droit individuel à la formation, partage de l'information interne</p>	<p>Gref Bretagne, le portail d'information sur la formation professionnelle et l'emploi : http://www.gref-bretagne.com/</p> <p>Observatoire régional des enseignements supérieurs : http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/</p> <p>Région Bretagne : http://www.bretagne.fr</p>	<p><i>Contrat éducatif local</i></p> <p><i>Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles</i></p>
<p>Culture</p> <p>« <i>Territoire</i> » : accessibilité et fréquentation des équipements culturels, présence associative, cultures et savoirs locaux/traditionnels</p> <p>« <i>Politique</i> » : entretien et mise aux normes des équipements, soutien à la création et à l'expression culturelle</p> <p>« <i>Interne</i> » : accès à la culture des agents</p>	<p>Maison des associations (si elle existe)</p> <p>Structures organisatrices de festival ou autre événement culturel sur le territoire</p> <p>Résidences d'artistes</p> <p>www.education.arts.culture.fr</p>	<p><i>Schéma de services collectifs culturels</i></p> <p><i>Rapports annuels ou de services des équipements culturels</i></p> <p><i>Agenda 21 de la culture</i></p>



Fiche 3 Les sources de données à mobiliser

Domaines du cadre de référence	Sources de données thématiques	Documents de référence
<p>Sports et loisirs</p> <p>« <i>Territoire</i> » : accessibilité aux équipements sportifs et de loisir et fréquentation, facteur d'intégration sociale, dimension éducative</p> <p>« <i>Politique</i> » : entretien et mise aux normes des équipements sportifs et de loisir</p> <p>« <i>Interne</i> » : accès aux sports et loisirs des agents</p>	<p>Ministère de la santé et des sports, recensement des équipements sportifs : www.res.sports.gouv.fr</p>	<p><i>Rapports annuels ou de service des équipements sportifs et de loisir du territoire</i></p> <p><i>Agenda 21 du sport français</i></p>
<p>Développement économique</p> <p>« <i>Territoire</i> » : création d'entreprise, économie présentielle, économie sociale et solidaire</p> <p>« <i>Politique</i> » : zones d'activité, aide à la création d'activités, sensibilisation à la responsabilité sociale et environnementale</p> <p>« <i>Interne</i> » : politique d'achat de la collectivité</p>	<p>INSEE « Données locales » : www.statistiques-locales.insee.fr/</p> <p>Chambres de commerce et d'industrie : www.bretagne.cci.fr</p> <p>Chambres des métiers et de l'artisanat : www.crma-bretagne.fr</p> <p>Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire : www.oress-bretagne.fr</p> <p>DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Bretagne) : www.bretagne.direccte.gouv.fr (rubrique études et statistiques)</p>	<p><i>Projet de territoire</i></p> <p><i>Contrat de territoire</i></p>
<p>Tourisme</p> <p>« <i>Territoire</i> » : patrimoine, fréquentation et capacité d'accueil, résidences secondaires, emplois touristiques</p> <p>« <i>Politique</i> » : mise en valeur du patrimoine, respect de l'environnement et accessibilité, emploi saisonnier</p> <p>« <i>Interne</i> » : aide au séjour vacances des agents</p>	<p>Associations de mise en valeur du patrimoine sur le territoire</p> <p>Office de Tourisme (communal, intercommunal, de Pays, départemental)</p> <p>DREAL Bretagne : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr (rubrique paysages)</p> <p>Direction régionale des affaires culturelles : www.bretagne.culture.gouv.fr (rubrique patrimoine, archéologie, architecture)</p> <p>Observatoire régional du Tourisme : http://acteurs.tourismebretagne.com</p>	<p><i>Schémas (régional, départemental, local) du tourisme</i></p> <p><i>Plan de préservation du patrimoine</i></p>

